Renseignements sur l'utilisation de la procuration (personne physique seulement)

Avec vous, au cœur de votre sécurité

Veuillez lire attentivement les renseignements suivants avant de remplir le formulaire.

Qu'est-ce qu'un formulaire de procuration?

Un formulaire de procuration est un document important. En effet, vous (le mandant) donnez à la personne de votre choix (mandataire) le pouvoir d'agir en votre nom auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec (la Société) pour effectuer une transaction¹ relative à votre dossier.

Vous devez remplir, signer et dater la procuration si vous ne pouvez pas vous présenter à la Société et que vous désirez autoriser une autre personne (mandataire) à vous représenter. La personne qui vous représente (mandataire) agit en votre nom.

Une fois remplie, la procuration contient des informations confidentielles qui pourraient être utilisées à d'autres fins. Par conséquent, la Société vous recommande de remettre une procuration uniquement à une personne en qui vous avez confiance et d'en conserver une copie.

Dans le présent formulaire, on entend par :

Mandant: Personne qui donne le pouvoir à une autre personne de la représenter et d'effectuer une transaction en son nom auprès de la Société.

Mandataire: Personne qui accepte de vous représenter et d'effectuer une transaction pour vous auprès de la Société.

Cédant: Personne qui vend ou qui donne un véhicule.

Acquéreur: Personne qui devient propriétaire d'un véhicule (ex. : personne qui achète un véhicule, qui hérite d'un véhicule, qui reçoit un véhicule sous forme de don, etc.).

1 Voir section 1 du formulaire Pouvoir de la procuration.

Pour que la procuration soit acceptée:

- 1) Toutes les sections requises doivent être remplies selon les instructions.
- 2) La procuration ne doit pas comporter d'inscriptions effacées, raturées ou modifiées.
- 3) Les signatures doivent être sous forme manuscrite. (Les signatures électroniques ou numériques seront refusées.)
- 4) Une télécopie ou une photocopie du formulaire dûment rempli peut être acceptée seulement si la ou les signatures requises sont originales.
- 5) La personne qui vous représente (mandataire) doit être **âgée de 18 ans ou plus** et doit présenter une pièce d'identité acceptée par la Société².
- 6) Si vous choisissez d'inscrire uniquement votre date de naissance à la section 1 Renseignements sur le mandant, vous devrez fournir à la personne qui vous représente (mandataire) une pièce d'identité **originale** acceptée par la Société². La personne qui vous représente (mandataire) devra présenter votre pièce d'identité originale pour effectuer la transaction en votre nom.

Si vous avez un permis de conduire du Québec valide et que vous inscrivez le <u>numéro de référence de votre permis de conduire</u> <u>du Québec</u> à la section 1 — Renseignements sur le mandant, la personne qui vous représente (mandataire) n'aura pas à présenter l'une de vos pièces d'identité originale.

- 2 Pièces d'identité originales acceptées par la Société:
 - Permis autorisant la conduite d'un véhicule
 - Carte d'identification pour examen délivrée par la Société
 - Certificat de citoyenneté canadienne avec photo
- Carte de résident permanent
- Passeport
- Certificat de statut d'Indien
- Carte d'assurance maladie

- Permis de chauffeur autorisé
- Carte d'identité d'un agent de la paix
- Carte d'identité d'un membre des Forces canadiennes

Société de l'assurance automobile du Québec

5498 30 (2022-11) Page 1 de 4

Transfert de véhicule

Si vous vendez ou donnez votre véhicule, remplissez et signez les sections 1, 2 et 3A.

ATTENTION! Tant qu'il est immatriculé à votre nom, on peut vous attribuer la responsabilité de toute infraction commise avec le véhicule. C'est votre responsabilité de vous assurer que l'immatriculation a été faite au nom de l'acquéreur. Si la personne qui vous représente (mandataire) n'effectue pas le transfert de propriété, vous demeurez responsable du véhicule.

Si vous faites l'acquisition d'un véhicule, remplissez et signez les sections 1, 2 et 3B.

Si l'acquéreur est absent, la transaction de transfert sera refusée à son représentant si le kilométrage déclaré à la section 2 ou 3B est inférieur à celui déclaré lors de l'immatriculation précédente. L'acquéreur pourra alors demander des explications à son cédant ou se présenter en personne s'il désire tout de même autoriser la Société à procéder au transfert.

Véhicule immatriculé en commun (deux noms inscrits au dossier: copropriété ou colocation)

Tous les copropriétaires ou colocataires doivent se présenter pour effectuer un transfert de propriété. Pour chaque personne absente, une procuration devra être présentée³.

Don ou vente d'un véhicule entre particuliers liés :

Pour le don ou la vente d'un véhicule immatriculé au Québec entre particuliers liés, les deux parties doivent présenter:

- le formulaire <u>Déclaration de transaction entre particuliers liés portant sur un véhicule routier immatriculé au Québec (VD-80.1)</u>
 de Revenu Québec, dûment rempli;
- un document prouvant le lien³.

Pour éviter les mauvaises surprises

Avant de procéder au transfert, vérifiez que le véhicule peut être immatriculé en composant le 1 900 565-1212 ou en utilisant le service en ligne *Vérifier le droit d'immatriculer un véhicule* sur le site Web de la Société à <u>saaq.gouv.qc.ca</u>. Des frais sont exigés pour chaque consultation.

3 Pour tout renseignement additionnel ou pour connaître les documents acceptés pour la preuve de lien, contactez le Centre de relations avec la clientèle de la Société au 418 643-7620 (Québec), au 514 873-7620 (Montréal) ou au 1 800 361-7620 (Québec, Canada, États-Unis), ou consultez le site Web de la Société (saaq.gouv.gc.ca).

5498 30 (2022-11) Page 2 de 4

Numéro de la ou des plaques délivrées À l'usage ou NI de l'acquéreur de la Société

au coeur de votre sécurité Note: Remplissez le formulaire en lettres majuscules à l'encre noire ou bleu foncé.

Section 1 – Renseignements sur le mandant, le mandataire et la procuration (à remplir pour toute transaction.)									
Renseignements sur le mandant (personne qui se fait représenter)									
Nom				Р	Prénom				
Téléphone				N	Numéro de permis de conduire du Québec				
Adresse	e Numéro Rue				Арр.				
Ville, village ou municipalité					Province			Code postal	
Numéro de référence du permis de conduire du C Si vous inscrivez le numéro de référence de votre permis, la pe qui vous représente n'aura pas à fournir votre pièce d'identité o pour effectuer la transaction.			la personne	OU	votre date de nai Si vous n'inscrivez pa inscrire votre date de	Fournissez une pièce d'identité officielle et inscrivez votre date de naissance (Année-Mois-Jour) Si vous n'inscrivez pas le numéro de référence de votre permis, vous devez inscrire votre date de naissance et fournir à la personne qui vous représente (mandataire) une pièce d'identité originale acceptée par la Société.			
Renseignements sur le mandataire (personne majeure qui accepte de représenter le mandant)									
Nom			Prénom			Numéro de p	ermis de co	onduire du Québec	
Adresse	Numéro	Rue						Арр.	
Ville, villa	ge ou municipalité				Province			Code postal	
Pouvoir de la procuration									
J'autorise la personne mentionnée ci-dessus (mandataire) à me représenter pour la transaction suivante :									
Immatric	ulation (Remplisse		Permis						
Remiser/Déremiser un véhicule					Annuler le permis de conduire				
☐ Mettre un véhicule au rancart					Autre (précisez):				
Remplacer une immatriculation									
☐ Transfert de propriété (Remplissez la section 3.)									
Autre (précisez):									
Cette procuration est valide jusqu'au:					N'oubliez pas de vous assurer auprès de la personne qui vous représente (mandataire) qu'elle pourra se présenter dans un point de service de la Société avant la date de la fin de validité de la présente procuration.				
J'ai signe	é les présentes								
Signature	du mandant			Lie	u de signature (Ville)		Date (A	nnée-Mois-Jour)	
Les informations demandées dans cette section se trouvent sur le certificat d'immatriculation du véhicule (sauf le kilométrage).									
Section 2 – Renseignements sur le véhicule (À remplir pour toute transaction concernant un véhicule.)									
Description du véhicule									
Marque	Marque Modèle						Année	Numéro de plaque	
Numéro d'identification du véhicule (NIV)					ilométrage (selon l'odo	omètre)	kilomètr	res	

Veuillez remplir la page suivante si la transaction concerne le transfert de propriété d'un véhicule.

Dans le cas d'un transfert de propriété, remplissez l'une des sections suivantes:

Section 3A: Si vous vous faites représenter (mandant) pour un transfert de véhicule et que vous vendez ou donnez un véhicule (cédant);
 OU

• Section 3B: Si vous vous faites représenter (mandant) pour un transfert de véhicule et que vous faites l'acquisition d'un véhicule.

Section 3A – Déclaration de transfert (À remplir si vous vendez ou donnez un véhicule.)							
Déclaration du cédant qui se fait représenter (mandant)							
☐ Je déclare que j'ai vendu mon véhicule pour la somme de	\$.						
☐ Je déclare que j'ai donné mon véhicule.							
Nom du nouveau propriétaire (en caractères d'imprimerie)							
Signature du cédant							
OU							
00							
Section 3B – Déclaration de transfert (À remplir si vous faites l'acquisition d'un véhicule.)							
Déclaration de l'acquéreur qui se fait représenter (mandant)							
☐ Je déclare que l'odomètre indique :	kilomètres						
	milles						
Signature de l'acquéreur							
Organicate de l'acquereur							

Renseignements personnels

La Société ne recueille que les renseignements personnels qui sont indispensables à l'exercice de ses attributions et à l'application des lois dont elle a la responsabilité en tout ou en partie. Son personnel autorisé traite de façon confidentielle les renseignements personnels qui lui sont confiés. Ils peuvent être communiqués à ses mandataires et à certains ministères et organismes, y compris ceux situés à l'extérieur du Québec, le tout conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Ils peuvent aussi servir aux fins de production de statistiques, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification. Omettre de les fournir peut entraîner un refus du service demandé. Vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant, en obtenir une copie ou les faire corriger.

Pour plus d'information, consultez la Politique de confidentialité de la Société à <u>saaq.gouv.qc.ca/confidentialite</u> ou téléphonez au Centre de relations avec la clientèle de la Société.

5498 30 (2022-11) Page **4** de **4**